

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
SOMME

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE MORISEL**

Séance du 26 février 2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 09

Qui ont pris part à la délibération : 06

Date de la convocation : 19/02/2024

Date d'affichage : 28/02/2024

N° Délibération : 01-02-2024

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqués le 19 février 2024 conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Présents : Mmes Chrystèle CATEL, Éliane PARHUITTE, Marie-Paule VAN DE VELDE, MM. Frédéric BÉRULLIER, Olivier DUMONT, Michel VAN DE VELDE.

Absent(s) excusé(s) : Mme Marie-Josée HENNEBERT non représentée, M. Vincent RETOURNÉ non représenté.

Absent : M. Claude DEVAUX.

Président : M. Michel VAN DE VELDE.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Paule VAN DE VELDE.

DEL N°01-02-2024CCAS : Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du CCAS du 18 juillet 2023

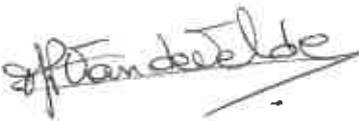
Le Procès-verbal de la séance CCAS du 18 juillet 2023 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS à l'unanimité, 6 voix pour, (Mmes Chrystèle CATEL, Éliane PARHUITTE, Marie-Paule VAN DE VELDE, MM. Frédéric BÉRULLIER, Olivier DUMONT, Michel VAN DE VELDE.)

Approuvent le procès-verbal de la séance du CCAS du 18 juillet 2023.

La secrétaire de séance
Marie-Paule VAN DE VELDE

Le Président
Michel VAN DE VELDE



-Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

-Pour extrait conforme, Morisel, le 28 février 2024.

-Transmis au représentant de l'État et publié le : 28 février 2024.